

RETROSPECTIVE EN IMAGES

Repas des aînés—novembre 2021



Vide ta chambre—APE décembre 2021



Prochaine parution : **Avril - Mai - Juin 2022**
Dépôt des informations **avant le 25 mars 2022**
Boîte aux lettres de la mairie « Communication » ou par mail :
mairie-grepiac@wanadoo.fr

AGENDA

**sous réserve de nouvelles directives de la Préfecture liées à la COVID19.*
pass vaccinal pour tous les événements à l'intérieur + masques

Vendredi 18 février

14h **Don de sang** organisé par l'Établissement Français du Sang, l'Amassada.
19h
Pas besoin de pass vaccinal



Samedi 5 mars et 2 avril 2022

20h30 ***Loto** organisé par Grépiac Animation

Mercredi 16 mars

14h00 ***Fête du court-métrage** organisé par Les Lumières du village—Projection pour le jeune public.

Vendredi 18 mars

20h00 ***Fête du court-métrage** organisé par Les Lumières du village—Projection pour les adultes.

Mardi 22 mars

17h30 **Marché paysan** organisé par
19h30 *Le Goût des autres*, à l'ancienne salle des fêtes

Jeudis 7 + 14 + 21 avril

14h00 ***Les aînés ruraux** vous accueillent à l'Amassada.
17h00

Dimanche 10 et 24 avril

8h00 **Elections présidentielles** organisées à l'Amassada.
18h00

NUISANCES SONORES

Petit rappel sur les plages horaires durant lesquelles vous pouvez effectuer vos travaux de bricolage et de jardinage en utilisant des outils « bruyants ».

du Lundi au Vendredi
08h30-12h / 14h30-19h30
Le Samedi
09h-12h / 15h-19h
Le Dimanche et Jours Fériés
10h-12h / 16h-18h



Janvier—Février—Mars 2022 N°18

La Gazette de Grépiac

L'information municipale trimestrielle

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture de la Mairie

du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h00
De 14h00 à 17h30

Fermée le jeudi après-midi et le mercredi

☎ 05.61.08.54.60

✉ mairie-grepiac@wanadoo.fr

Numéros d'urgence

- 15 : SAMU
- 17 : Gendarmerie
- 18 : Pompiers
- 119 : Enfance en danger
- 0800 47 33 30 : urgences Gaz

Gendarmerie d'Auterive

☎ 05.61.50.94.00

Pharmacies de garde

☎ 3237 ⁽¹⁾

www.3237.fr

Le mot de Mme le Maire

Chères Grépiacoises, chers Grépiacois,

Février est déjà là, l'année 2022 est lancée. Les traditionnels vœux et l'inauguration de l'Amassada (l'espace socio-culturel) n'ont pas eu lieu.

Encore une fois, ce fichu virus nous prive de ces moments conviviaux qui me sont chers. Ces temps forts, où nous sommes heureux de vous revoir pour discuter, partager et prendre de vos nouvelles ; ces bons moments qui me motivent à continuer pour vous.

Pour la plus grande joie de nos aînés présents, nous avons partagé le repas des séniors. L'occasion aussi de joindre les plus jeunes avec l'opération 1 naissance - 1 arbre.

La création du giratoire sur la RD820 est terminée. En concertation avec les riverains, le chemin du Ducède est maintenant fermé aux véhicules. D'ici quelques semaines, une remise en état de la voirie sera faite.

En fin d'année, les chemins de Cantemerle, de Mazérat et du Moulin ont eux aussi, profité d'une réfection partielle.

La crue exceptionnelle de janvier dernier a touché plusieurs familles Grépiacoises. Nous sommes venus en aide à certains.

A l'îlot, la tyrolienne est installée depuis le mois de septembre.

Les élèves de l'école travaillent maintenant sur des tablettes et de nouveaux ordinateurs. La chaudière du bâtiment maternelle de l'école et la centrale de traitement d'air ont été changées.

L'espace socio-culturel a maintenant trouvé son nom, L'Amassada (lieu de rencontre en Occitan). Lors du conseil du 14 septembre 2021 les élus ont voté à partir de vos propositions (sondage février 2021).

La salle des associations est désormais un logement. Le locataire prendra possession des lieux d'ici quelques jours, nous lui souhaitons la Bienvenue !

L'acquisition foncière du salon de coiffure et du logement contigu est en cours.

En séance du conseil municipal, mardi dernier, le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) a été débattu, première étape réglementaire de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Nous sommes maintenant sur la préparation budgétaire 2022.

En conclusion de cette liste non-exhaustive de nos actions 2021, je remercie les agents qui subissent de plein fouet les contraintes liées au COVID. A l'école, la gestion des temps d'accueil en période de crise sanitaire est très éprouvante. La motivation de l'équipe communale reste sans faille pour les familles.

Un grand merci aussi aux élus présents à mes côtés. Dans l'ombre, ils répondent toujours présents à mes demandes. Tour à tour, ils prennent le balai pour nettoyer l'église, assurent le service à la cantine, font la plonge et le service pour le repas des séniors, surveillent les enfants dans la cour pour vous permettre de les laisser à la garderie, coupent les branches pour soutenir notre équipe des services techniques, vident des caves inondées, font la circulation, bouchent les nids de poules ...

Alors, oui, à ceux qui disent que nous pourrions faire plus, je réponds que nous faisons déjà beaucoup.

Votre maire dévouée,



Céline Gabriel,
Mme Le Maire

PERMANENCE DES ÉLUS

Mme le Maire et ses adjoints vous reçoivent **sur rendez-vous**

Maire - Céline GABRIEL

Toute la semaine sur RDV

1^{er} Adjointe - Laurence VASSAL

Affaires scolaires, Lien social, Communication, Associations sur RDV

2^{ème} Adjoint - Dominique MARQUET

Finances - Budget - Urbanisme - Infrastructures sur RDV

Lors de vos prises de rendez-vous, merci de préciser au secrétariat l'objet de votre venue sans quoi il nous sera difficile de vous recevoir correctement.

INFOS MAIRIE



ÉTAT CIVIL 2021

Voici l'état civil pour l'année 2021.

12 Naissances

- UGUEN Enea, 27/02/2021
- ADRAS CROVATTI Kaïs, 08/03/2021
- DE FLOTTE Héloïse, 08/04/2021
- BIREBENT Léna, 02/05/2021
- ASTIER Lena, 11/06/2021
- FOUQUE Eline, 28/07/2021
- ALCIBIADE Léa, 10/08/2021
- TAIT Anna, 02/09/2021
- LAMARCHE Axel, 18/10/2021
- JAUD Louis, 06/11/2021
- BARRÉ Julien, 06/11/2021
- COMBEDOUZON Ysé, 02/12/2021

2 Mariages

- SPESSOTTO Roland et ROCHEFEUILLE Charlezia, 17/07/2021
- ROMA Lionel et CHEVALIER Hélène, 11/09/2021

2 Décès

- KOZIEL Paule, née PALMADE, 27/05/2021
- ADAMOUE Andreas, 04/12/2021

UNE NAISSANCE, 1 ARBRE

Fin novembre, un arbre fruitier a été planté à l'îlot pour chaque nouveau-né de 2020 et 2021. Chacune de ces plantations porte un panonceau, réalisé bénévolement par M. Raymond C., où figure le prénom de l'enfant et sa date de naissance. La crise sanitaire ne nous avait pas permis de le faire dès 2020.



Rendez-vous l'année prochaine pour les naissances 2022.

CALENDRIER ÉLECTORAL

- Présidentielles : dimanches 10 et 24 avril
- Législatives : dimanches 12 et 19 juin

Nouveaux électeurs : vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne sur le site [service public.fr](http://service.public.fr) et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 (présidentielles)

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions)

Absents : pensez à la procuration. Effectuez votre demande à la gendarmerie ou en ligne sur maprocuration.gouv.fr.



RÉSERVATION - PAIEMENT DE LA CANTINE SUR INTERNET : C'EST POUR BIEN TÔT

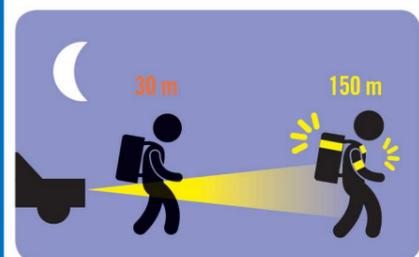
La Mairie s'est dotée d'un site sur lequel les parents peuvent désormais réserver et payer la restauration scolaire et le temps périscolaire. Il devrait être effectif dès le mois de février 2022.

Tous les parents devraient avoir reçu toutes les informations et leurs codes d'accès pour se connecter au portail famille : <https://grepiac.les-parents-services.com/>

PETIT RAPPEL POUR VOTRE SÉCURITÉ : piétons, collégiens, lycéens, joggeurs, marcheurs, cyclistes, signalez vous !

Les piétons sont les usagers de la route les plus vulnérables, de jour comme de nuit, mais ce ne sont pas les seuls. A cette période de l'année, où la nuit tombe très tôt, si vous marchez dans l'obscurité, vous devez particulièrement redoubler de vigilance. De nombreux automobilistes nous signalent qu'ils ne vous ont vu qu'au dernier moment sur nos routes de campagnes et que l'accident a été évité de justesse.

Comment vous rendre visible et vous mettre en sécurité ?



En ville, portez des vêtements clairs. En dehors de l'agglomération, même si ce n'est pas obligatoire, il est vivement conseillé de porter un gilet réfléchissant, voire une petite lampe frontale. De nuit hors agglomération, le gilet haute visibilité est obligatoire pour les cyclistes et les trottinettes électriques, en plus des feux avant et arrière.

Pour information, malgré les phares ou l'éclairage urbain, un conducteur voit un piéton à seulement 30 mètres s'il porte des vêtements sombres, la nuit. La visibilité grimpe jusqu'à 150 mètres lorsqu'il est équipé d'un dispositif rétroréfléchissant.

BIEN TÔT 16 ANS ! RAPPEL : PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE

Chaque jeune Français doit se faire recenser à partir de son 16^{ème} anniversaire à la mairie.

Son recensement fait, le jeune reçoit une attestation de recensement qu'il doit présenter lors de certaines démarches. Le jeune qui s'est fait recenser est ensuite convoqué à participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



Fournir un justificatif

concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française.

Cette inscription permet aussi au jeune d'être inscrit, dès ses 18 ans, sur les listes électorales sans démarches ultérieures.

ENVIRONNEMENT — NATURE

DU BROyat DE DÉCHETS VERTS À VOTRE DISPOSITION LE 25 FÉVRIER

Les services techniques vont broyer leurs déchets verts les 24 et 25 février. Il s'agit essentiellement de branchages issus de la taille de platanes. Le paillage réalisé avec ce broyat permet de limiter le développement des herbes indésirables, l'évaporation, le tassement, le ruissellement et freine la progression de certains ravageurs comme les limaces.

Si vous souhaitez en récupérer gratuitement, nous vous invitons à vous rendre à l'îlot le vendredi 25 février : la barrière sera ouverte pour l'occasion. Pour plus de renseignements, appelez la mairie au 05.61.08.54.60.



RENDEZ-VOUS AUX JARDINS DU 3 AU 5 JUIN 2022 : APPEL À MANIFESTATION

Les Rendez-vous aux jardins sont un nouvel événement coordonné par la CCBA. Il s'agit d'une journée nationale sur le modèle des Journées du Patrimoine, qui invite le grand public à découvrir parcs et jardins, publics et privés, à travers des visites guidées et des animations nature. Pour en savoir plus, visitez le site dédié : <https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/>

Votre jardin a un intérêt particulier ? vous pouvez vous inscrire pour y participer en allant sur la page dédiée (lien ci-dessus) ou directement à l'office du tourisme, esplanade de la Madeleine à Auterive que vous pouvez joindre pour tous renseignements au 05 61 50 28 71.

Les ateliers NUMÉRIQUES
APPRENEZ LES BASES DE L'INFORMATIQUE

Reservez rapidement ! Les places sont limitées. Service public Gratuit.

+ d'infos ? 05 61 50 99 00 www.cc-bassinauterivain.fr

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Les ateliers NUMÉRIQUES
APPRENEZ À EXPLOITER VOTRE SMARTPHONE/TABLETTE

Reservez rapidement ! Les places sont limitées. Service public Gratuit.

+ d'infos ? 05 61 50 99 00 www.cc-bassinauterivain.fr

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASSIN AUTERIVAIN
Haut-Garonnais

Que fait la communauté pour vous ?

L'intercommunalité se compose de 19 communes : Auragne Auribal Auterive Beaumont-Sur-Lèze Caujac Cintegabelle Esperce Gaillac-Toulza Grazac Grépiac Labryère-Dorsac Lagardelle-Sur-Lèze Lagrâce-Dieu Le Vermet Marliac Mauressac Miremont Puydaniel Venerque

En quelques chiffres :
+ 31 000 habitants
+ 312 km² de superficie

- L'innovation technologique**
 - Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET)
 - Déploiement de la fibre optique avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne*
- Le développement économique**
 - Encourager l'implantation de nouvelles entreprises
 - Développer les zones d'activités
 - Développement des entreprises
- La petite enfance, enfance, jeunesse**
 - Accueil des crèches, loisirs...
 - Accompagner les assistantes maternelles
- Les services à la personne**
 - Portage des repas à domicile
- L'aménagement de l'espace**
 - Elaboration des documents de planification en matière d'urbanisme, dont SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), avec le PETR Sud Toulousain*
- La gestion et prévention des déchets**
- L'assainissement**
 - Gestion du réseau assurée par Réseau31*
- L'accueil du service public, l'emploi et l'insertion**
- L'environnement**
- GEMAPI**
 - Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) avec le SYMAR*
- Le tourisme avec la marque bahg !**
- Le sport et la culture**
 - Enseigner la musique avec l'EMILA
- L'habitat pour tous**
 - Favoriser l'accès à un logement de qualité
 - Equipements d'accueil aux citoyens gens du voyage

* Exercice de la compétence déléguée

ASSOCIATIONS

Grépiac Animation organise un **LOTO** à l'Espace Socioculturel

Les lotos des mois de janvier et février ont été annulés par l'association en raison de la crise sanitaire, et par précaution. Grépiac Animation espère pouvoir vous proposer ces deux prochains lotos le 5 mars et le 2 avril 2022 à 20h30 à l'Amassada, nom donné à l'espace socioculturel suite au sondage qui avait été fait courant 2021.

A ce jour, le pass vaccinal et le port du masque sont obligatoires.

Les mardis et les jeudis après-midi, les « pétanqueurs » se retrouvent sur le boulodrome qui jouxte l'espace socioculturel. Les beaux jours de retour, ils se donneront rendez-vous à celui de l'îlot, à l'ombre de ses arbres. Anciennement section du Foyer rural aujourd'hui dissout, la Pétanque a retrouvé une structure associative en intégrant Grépiac Animation.



LES LUMIÈRES DU VILLAGE vous invitent à les rejoindre lors de la fête du court-métrage qui se tient tous les ans au mois de mars.

Comme chaque année, c'est 2 projections qui seront proposées à l'Amassada, nouvel espace socioculturel :

- le mercredi 16 mars pour les enfants de 6 à 10 ans, à 14h
- le mercredi 16 mars pour les enfants de 3 à 6 ans, à 15h
- le vendredi 18 mars pour les adultes, à 20h30

L'entrée est gratuite pour tout le monde.



APE

Les membres de l'association des parents d'élèves (APE) de l'école de Grépiac remercient les Grépiacais pour l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu lors de leur passage pour les calendriers faits par les élèves et leurs enseignants et les remercient pour leurs dons.

Les recettes serviront à participer au financement des projets de l'école.

Les conditions sanitaires de fin d'année les ont poussés à annuler le loto qu'ils souhaitaient faire en février.

BÉNÉVOLAT : OPÉRATION RESTAURATION DE STATUES

Grâce à la générosité d'un habitant de Grépiac, certaines statues de l'église ont retrouvé une nouvelle jeunesse.

Suite à l'ouverture de l'église fin décembre 2020, cet administré avait observé que les statues de la crèche exposées pour les fêtes étaient très abîmées par le temps et les diverses manipulations. Il avait alors proposé, très gentiment et bénévolement à la Mairie, de mettre à profit ses qualités de restaurateur passionné.

C'est ainsi que les statues qui ont orné la crèche à Noël ont pu avoir un toilettage et une restauration nécessaires. Pendant plusieurs semaines, cet habitant, qui souhaite garder l'anonymat, a remodelé les bras ou les jambes qui étaient cassées, repeint les santons en respectant leurs teintes originales. Un grand merci pour ce travail et cette implication.



Marché paysan

Organisé par l'association **"Le Goût des Autres"** groupement d'achat solidaire pour soutenir l'agriculture écologique et artisanale locale

Le marché des producteurs du GdA est ouvert à tous : en vente directe ou en précommande pour les adhérents.

Mardi 22 mars 2022
de 17h à 19h30*

Salle des fêtes (la Prade), Grépiac

En présence de nombreux producteurs !
Porc noir gascon, truites, volailles, biscuits gourmands, vin des Corbières, confitures, pâtes, lentilles, huiles, légumes, épices, farines, pain...

Contact : contact@le-gout-des-autres.net - site : le-gout-des-autres.net
*sous réserve de modifications
IFNS No 033 loter sur la voie publique

LIEN SOCIAL

DON DE SANG À GRÉPIAC : VENDREDI 18 FÉVRIER DE 14H À 19H À L'AMASSADA (ESPACE SOCIOCULTUREL).

Le vendredi 18 février 2022, de 14h à 19h, l'espace socioculturel de Grépiac, l'Amassada, accueille l'EFS pour un don de sang. Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous sur ce lien : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/44363/sang/18-02-2022>

DON DE SANG

Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

GREPIAC

ESPACE SOCIO-CULTUREL

Vendredi 18 Février
14h - 19h

Prise de RDV recommandée

Pièce d'identité obligatoire pour tous les donneurs

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

Rendez-vous sur notre site

dondesang.efs.sante.fr 0 800 972 100

RÉSERVES FAIBLES

DON DE SANG MAINTENANT C'EST URGENT

URGENT : Réserves de sang trop basses

Depuis plusieurs semaines, les réserves sont en tension permanente du fait d'une fréquentation en forte baisse sur les lieux de collectes et essentiellement sur les collectes mobiles. Le rebond épidémique avec la cinquième vague et les fêtes de fin d'année n'ont pas permis d'atteindre les objectifs de prélèvements escomptés sur la période. Sans une mobilisation importante dès maintenant et une augmentation significative de l'état des stocks dans les prochains jours, le risque est majeur pour la prise en charge des patients.

À SAVOIR AVANT VOTRE DON

- Le "pass sanitaire" n'est pas nécessaire pour donner son sang.
- Ne pas être à jeun et bien boire avant et après le don.
- Se sentir en bonne santé, avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50 kilos et ne pas avoir été transfusé.

NOUS AVONS BESOIN DE LA MOBILISATION DE TOUS!

PROCHAINE COLLECTE

- GREPIAC Espace socio-culturel
- Vendredi 18 février 14h - 19h

JE TESTE EN LIGNE MON APTITUDE AU DON

Prise de RDV recommandée ici

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE

dondesang.efs.sante.fr 0 800 972 100

Les "réguliers" du P'tit marché

- Fromager Cheese
- Primeur
- Vins et spiritueux
- Souris & Alain
- Porto Dix Vins

LE P'TIT MARCHÉ ET VOTRE MARAÎCHER BIO

Petit rappel : le p'tit marché est présent tous les mercredis de 17h à 19h devant la mairie. Il accueille de façon régulière vos trois commerçants favoris : Jérôme, le fromager de Souris & Cheese, Alain avec son stand de fruits et légumes et Damien de Porto dix Vins qui vous propose des vins et spiritueux essentiellement de la région Occitanie. De temps en temps, d'autres commerçants les rejoignent pour vous proposer des produits de saison comme les pommes ou les raisins des Jardins de la Bourdette.

Quant à Clément, votre maraîcher du vendredi « Les légumes bio de Clément », il fait une pause pour vous retrouver fin avril / début mai

avec le même système de vente via le site de la Cagette.net : <https://app.cagette.net/home>.

« Le froid s'installe, les légumes sont de plus en plus durs à sortir de terre et comme chaque année, fin janvier, le jardin s'est bien vidé. J'entame donc une pause des ventes pour revenir fin avril/début mai sous la même formule. Les semis de printemps sont déjà en pépinière, doucement les pois et les fèves sortent de terre, laitues, choux rave, mache, déjà le premiers semis de tomates.. Je prépare la nouvelle saison. C'est aussi pour moi le temps des réparations, des aménagements, plantation d'arbustes, nettoyage des ruches et tout le reste !

Un grand merci pour votre fidélité, je suis ravi de pouvoir vous distribuer mes légumes chaque semaine. Vous contribuez au développement de cette agriculture locale si précieuse pour nos campagnes et pleine d'avenir !

Si au détour d'une promenade dans le coin vous voulez venir vous perdre au jardin pour visiter, papoter, bricoler, vous êtes les bienvenus ! » Clément.



LA P'TITE GAZETTE DE L'ÉCOLE

Les reporters de l'école de Grépiac, les enfants de toutes les classes, maternelles et élémentaires, vous présentent leurs activités depuis la rentrée de janvier.

Fête des rois et des reines

Article écrit par les élèves de la classe de PS-MS-GS de maîtresse Sophie.

Bonne Année les petits rois !

Bonne Année les petites reines !

Qui sera le roi ? Qui sera la reine ?

Savez-vous comment j'aime la galette ?

J'aime la galette avec des alouettes, des paillettes et des lunettes dedans.



Les sciences en maternelle

Article écrit par les élèves de la classe de PS-MS-GS de maîtresse Clémentine.

Le 28 janvier, deux dames nous ont amenés dans le monde des objets. Elles nous ont appris à nous servir de la perforatrice.

"On met la feuille jusqu'à la butée. On appuie sur la poignée de la perforatrice. Le poinçon descend et coupe la feuille en faisant un trou et un disque de papier." C'était bien parce qu'on a fabriqué notre livret avec des feuilles de couleur, avec des attaches parisiennes, de la ficelle ou du fil métallique.



Les tablettes

Article écrit par les élèves de la classe de CE1-CE2

Le père Noël nous a ramené dix tablettes. Elles sont superbes parce qu'on peut apprendre plein de choses dessus. On peut faire des exercices de mathématiques, des évaluations, des exercices de lecture et même de la grammaire ! On peut les utiliser pour faire plein de choses comme des photos ou des vidéos! Merci beaucoup père Noël !



Les nouveaux ordinateurs de l'école

Article écrit par les élèves de la classe de CM1-CM2

Les nouveaux ordinateurs fonctionnent très bien, la connexion est meilleure. Ils sont mieux que les anciens puisqu'il n'y a pas de fil donc on ne s'emmêle pas les pieds dedans et on peut les emmener partout. De plus, ils sont beaux et légers, très efficaces et ne chauffent pas très rapidement. Avec eux, nous pouvons faire plein de choses, par exemple : faire des recherches, préparer des exposés etc. MERCI BEAUCOUP !!!



INSCRIPTION A L'ÉCOLE PRIMAIRE / rentrée 2022-2023

Si vous avez un enfant né en **2019** ou avant, c'est le moment de prendre contact avec l'école de votre village. L'inscription de votre enfant se déroulera en 3 temps :

1. Une démarche / inscription à la mairie
2. Un 1^{er} rendez-vous avec la directrice qui durera environ 30 à 45 minutes et qui vous permettra de faire connaissance, de visiter l'école, de constituer le dossier administratif.
3. Une réunion pour tous les nouveaux parents. Ce soir-là, vous rencontrerez l'enseignant, la directrice, les partenaires de l'accueil périscolaire et les nouveaux parents comme vous.

AFFAIRES SOCIALES

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Nous renouvelons notre offre de venir en aide à un(e) jeune grépiacois(e) par la mise en œuvre d'une "Bourse au Permis de Conduire".

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes ; son obtention contribue, en outre, à la lutte contre l'insécurité routière, qui constitue la première cause de mortalité des jeunes de moins de 25 ans. Néanmoins, elle nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles. Pour favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire, la commune de Grépiac a décidé de mettre en place le dispositif de la « bourse au permis de conduire », qui fait l'objet au niveau national d'un partenariat entre l'Association des Maires de France (AMF) et le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Le dispositif consiste dans la prise en charge par la commune d'une partie du coût du permis de conduire en échange d'une activité bénévole d'intérêt collectif effectuée par des jeunes âgés de 18 à 25 ans.

La commune de Grépiac propose donc cette année encore, à un(e) jeune Grépiacois(e), cette bourse directement versée à l'auto-école partenaire en échange d'actions à mener auprès des services techniques de la commune (espaces verts, entretien des bâtiments : peinture ...).

Un dossier de candidature est à retirer à la Mairie ou à demander par mail (mairie-grepiac@wanadoo.fr) et à déposer le 15 mai au plus tard. Les candidatures seront étudiées par une commission technique en fonction des motivations du jeune et d'un barème social pour « qualifier » les candidats et sélectionner les candidats en fonction de leur situation sociale et de leur projet. *Date de la mission 2022 : du 4 juillet au 29 juillet 2022 à raison de 28h / semaine.*

La mairie propose : LA BOURSE AU PERMIS

- TU AS ENTRE 18 – 25 ANS ET HABITES A GRÉPIAC
- VIENS TRAVAILLER AU SERVICE TECHNIQUE DE LA MAIRIE DU 4 AU 29 JUILLET 2022
- TA VILLE FINANCE 800€ SUR TON PERMIS *

Inscription avant le 15 Mai
Dossier à venir récupérer à la mairie ou par mail : mairie-grepiac@wanadoo.fr

* Sur la base d'un permis à 1000€ – le solde est à la charge du candidat

PROGRAMME NATIONAL PONTS

Nous avons inscrit notre commune dans le **Programme National Ponts**, piloté par le CEREMA (structure publique). Dans le cadre du Plan de Relance, l'objectif de ce programme est de doter les petites communes d'un outil adapté pour entretenir et gérer leur patrimoine de ponts et de murs de soutènement.

En effet un rapport d'information sur la situation des ponts en France rendu en juin 2019 par la commission d'enquête du Sénat alertait sur les risques liés à un manque de surveillance et d'entretien, et mettait l'accent sur la méconnaissance des ponts des communes et de leurs groupements.

La première étape nous permet de bénéficier gratuitement d'un recensement et d'une évaluation des ponts et des murs de notre voirie communale. Six ouvrages ont été recensés sur notre commune et feront bientôt l'objet d'une visite terrain du bureau d'étude :

1. le pont Route de Grépiac/Chemin de Ducède, limite avec la commune du Vernet
2. le pont sur le ruisseau de la Lantine, limite avec la commune de Miremont
3. le pont du chemin de l'îlot sur le Massacre
4. le passage souterrain face au n°11 chemin du moulin
5. les 2 parties rive gauche et rive droite de l'ancien pont de Grépiac



A l'issue, nous recevrons un "carnet de santé" pour chaque ouvrage qui comprendra un descriptif, un premier diagnostic de son état et la trame des étapes à réaliser dans les années à venir (surveillance et entretien).